



Département Caution

GROUPAMA MEDITERRANEE
Christine FLORENT
105 RUE LOU MARCA
COUSTELLET
84660 MAUBEC

Suivi par TACHON Pascal
Téléphone 01 70 96 60 68
E-mail ptachon@groupama-ac.fr

Dossier CC VALLEE DES BAUX ALPILLES CC VBA
Siren 241 300 375

Objet :
Garantie financière légale
Prestations touristiques

Paris, le 11 mars 2021

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de notre accord concernant la délivrance de la garantie en objet pour le compte du dossier susvisé, aux conditions suivantes :

Nature de la garantie	Prestations touristiques
Montant estimé ou forfaitaire de l'engagement	30 000 €
Conditions tarifaires	Prime forfaitaire
Prime annuelle	400,00 €
Date d'effet	À la signature du contrat

Contre garantie : NON

Cette offre reste valable deux mois à compter de la présente. Si elle obtient l'accord de votre client, nous vous prions de nous la retourner revêtue de son « Bon pour accord ».

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

BON POUR ACCORD	
Date	24 MARS 2021
Signature	

Monsieur Jean-Charles DONNET
Responsable du Département Caution



Fait le Président et par délégation

Karine BRIAND DGS

Monsieur Hervé Chérubini
Groupama Assurance-crédit & Caution

Bureaux : 132, rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre - Tél. +33(0)9 69 32 23 36 - groupama-ac.fr
Siège social : 8-10, rue d'Astorg, 75008 Paris

390 810 283 RCS Paris - N° TVA FR 72 380810283 000 16 - APE 65.12Z - SA au capital de 20 000 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances